

## Plis électoraux 2017 : La Poste doit rendre l'argent des contribuables aux Postiers et aux Postières !

Communiqué de Presse

Rien ne va plus concernant la distribution des professions de foi pour le second tour !!!

A 3 jours du 2<sup>ème</sup> tour de l'élection Présidentielle, La Poste, après avoir empoché l'appel d'offre de l'État de plus de 70 millions d'euros, doit faire acheminer et distribuer la propagande électorale des deux candidats. **Cette mission de Service Public est essentielle à la démocratie.**

Après un discours démagogique de la boîte auprès des collègues pour réussir à faire distribuer ces plis électoraux pour le 1<sup>er</sup> tour, il paraît très clair aujourd'hui que La Poste confirme son intention de rémunérer ses agents au lance-pierre !

Et pourtant, la charge de travail exceptionnelle que cela représente pour les collègues implique des heures de travail supplémentaire conséquentes.

Mais le constat c'est que les conditions de travail se dégradent et les bénéfices ne font l'objet d'aucun partage, ce qui génère de plus en plus de colère chez les agents !

**Cette méthode crapuleuse a déjà provoqué des mouvements de colère dans certains centres courrier lors du 1<sup>er</sup> tour, et ce mécontentement s'étend cette semaine.**

Le Bureau du Centre Courrier de Fos-sur-Mer se remet en grève pour le 2<sup>ème</sup> tour.

Les agents n'ont pas digéré le fait que La Poste a fait retirer les adressages de la propagande électorale au 1<sup>er</sup> tour pour les faire distribuer comme de la pub (totalement illicite).

**Des débrayages ont lieu notamment sur les Centres Courrier de Marseille 13, Les Docks qui desservent les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et qui impacte aussi le 4<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille ainsi que le Centre de Tri Courrier de Vitrolles, où l'ensemble du courrier du département transite, les collègues ont arrêté le travail depuis hier après-midi pour exprimer eux aussi leur ras-le-bol !**

Dixit la Direction Départementale de La Poste, celle-ci préfère se risquer à payer une amende pour non-respect du contrat passé avec l'État concernant la distribution des plis électoraux (notamment suite à l'affaire sur Fos-sur-Mer) plutôt que redistribuer l'enveloppe à ses agents... Un scandale !!!

**SUD PTT a donc déposé 3 préavis de grève de 24H successifs pour permettre aux collègues de se mobiliser afin de contraindre La Poste à les rémunérer à la hauteur de la charge conséquente supplémentaire !**

Contact Syndicat Sud APT 13 : Yann QUAY-BIZET au 06.83.67.74.21

Yann REMLE au 06.77.73.73.11

  
Bouches-du-Rhône

**Syndicat Solidaires Unitaires Démocratiques APT 13**

BP 90055 13202 Marseille Cedex 02

Mail : [sud13poste@orange.fr](mailto:sud13poste@orange.fr) / Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39

Site internet : [www.sudptt13.org](http://www.sudptt13.org) / Facebook : [www.facebook.com/sudapt13](http://www.facebook.com/sudapt13)